

**NU
VOR
MORGEN**

Dialogo over de toekomst
van radioactief afval

Sommet des jeunes

**PRÉSENTS
POUR
LE FUTUR**

Dialogue sur l'avenir
des déchets radioactifs.

Bruxelles, 18 Novembre 2023

Voici les 18 recommandations de jeunes Belges sur la gestion à long terme des déchets radioactifs de haute activité et de longue durée de vie, présentées à Madame Tinne Van der Straeten, ministre de l'Énergie, et à Marc Demarche, directeur général de l'ONDRAF, à la fin du Sommet des jeunes, organisé le 18 novembre 2023 à Bruxelles.



Dans le cadre du trajet des jeunes de "Présents pour le Futur", 1.100 jeunes issus de 57 classes et 19 écoles se sont penchés sur le thème de la "gestion à long terme des déchets radioactifs de haute activité et de longue durée de vie". Au total, ils ont formulé près de 200 recommandations. Ils ont ensuite délégué 125 représentants au Sommet des Jeunes, qui ont résumé leurs messages en 18 recommandations adressées à la ministre de l'Énergie et au directeur général de l'ONDRAF.¹

Thème : Quand prendre une décision définitive ?

Recommandation 1. La production de déchets radioactifs est notre responsabilité et nous sommes aussi responsables vis-à-vis des générations futures. Étant donné que nous produisons ces déchets, il est de notre devoir de les gérer, afin que les générations futures n'héritent pas de ce fardeau. C'est pourquoi nous devons agir dès à présent et éviter l'accumulation de déchets. Il est très important de continuer à informer les générations futures (plan pédagogique) et d'indiquer clairement l'emplacement du stockage (par exemple, via un monument).

Recommandation 2. Commençons **MAINTENANT** avec un stockage sûr et accessible. Nous pensons qu'il est temps de prendre action dès à présent (= gérer les déchets, mener des recherches, construire un stockage). Le stockage doit toujours rester accessible à de nouvelles perspectives d'experts et de scientifiques. La sécurité des citoyens et de l'environnement doit toutefois être garantie.

Recommandation 3. Nous devons continuer à investir dans la recherche sur les nouvelles sources d'énergies, un stockage plus sûr et des alternatives à la gestion des déchets (ex. : recherche pour diminuer et transformer les déchets radioactifs).

Thème : Localisation du stockage

Recommandation 4. Nous les jeunes, nous recommandons que la sécurité soit le critère numéro 1, pour différentes raisons :

- la protection de l'environnement - protéger l'écosystème (la faune et la flore). Nous recommandons de considérer d'abord le sous-sol et ensuite la couche arable. Cela implique que les réserves naturelles ne constituent pas un site approprié ;

¹ Un rapport détaillé du parcours des jeunes sera publié ultérieurement sur www.presentspourlefutur.be

- la protection de la population, en évitant tout impact ou danger dû aux déchets radioactifs et donc, visant à permettre de vivre avec les déchets radioactifs sans conséquences néfastes pour nous et pour les générations futures.

Nous recommandons que la recherche scientifique se poursuive afin de trouver une solution aux déchets radioactifs et les diminuer à l'avenir.

Thème : Financement

Recommandation 5. Les producteurs d'énergie nucléaire et le secteur nucléaire devraient payer une taxe obligatoire car ils sont les plus responsables des déchets radioactifs. Le secteur médical bénéficierait d'une exemption car il a besoin des technologies nucléaires pour des raisons de santé publique. L'objectif est également de pousser les producteurs à rechercher des alternatives.

Recommandation 6. En faisant payer aux producteurs d'énergie nucléaire le coût du stockage, le prix de l'énergie augmentera. Les personnes déjà en difficulté financière auront encore plus de difficultés. Nous souhaitons éviter cela en leur donnant la possibilité de demander une exemption. Ainsi, nous ne voulons pas creuser davantage le fossé entre riches et pauvres.

Recommandation 7. Pour financer la gestion des déchets radioactifs, nous recommandons de calculer une taxe commune proportionnelle à la consommation de chacun. Celle-ci sera calculée à partir du moment où la taxe sera mise en vigueur. L'aide sociale devra être incluse dans la taxation, afin de ne pas impacter les personnes les plus vulnérables.

Recommandation 8. Nous recommandons de séparer les impôts liés à la gestion des déchets radioactifs. Les déchets issus de l'énergie nucléaire destinée à des fins publiques seront payés par l'État, via un impôt. Les déchets issus de l'énergie des ménages seront payés par le producteur d'énergie, donc via la facture du consommateur.

Recommandation 9. Les fonds disponibles doivent garantir la sécurité du stockage souterrain, mais des recherches doivent être menées pour trouver plus d'une solution. La sécurité doit être la priorité numéro 1, ensuite viennent les autres aspects.

Thème : Comment et avec qui décider ? - 'Gouvernance'

Recommandation 10. Ne remettons pas à plus tard, la quantité de déchets augmente de jour en jour. Agissons dès maintenant.

Tout le monde, indépendamment de l'âge, y compris nous, les jeunes, devrait avoir son mot à dire. Cependant, il est essentiel d'écouter les scientifiques. Les arguments non étayés scientifiquement ne sont pas des arguments valables. Les opinions non fondées ne devraient pas être prises en compte.

Recommandation 11. Toute personne qui montre un engagement pour s'informer devrait avoir le droit de participer à la prise de décision sur les solutions possibles. Nous proposons de créer deux nouveaux canaux de communication et d'information. Le premier concerne la formation des enseignants des prochaines générations, afin de les informer. Le second concerne les médias, afin de les inciter à relayer des informations éclairées. Ces informations doivent être diffusées via des conférences, médias sociaux, actualités radio et télévisées, journaux, etc. Il devrait également y avoir un site internet qui publie des informations objectives et transparentes sur le thème.

Recommandation 12. Nous devons préserver l'information sur le stockage et les déchets radioactifs pour l'avenir.

À 'court terme' - 100 à 1.000 ans -, afin de garantir que les informations dont nous disposons aujourd'hui sur les déchets radioactifs et leur stockage restent disponibles, nous recommandons au gouvernement de créer une organisation spécifique. Son objectif serait de conserver les informations, tout en continuant à les diffuser à l'avenir, afin de faire perdurer le plus longtemps possible la prise de conscience relative au stockage et aux déchets radioactifs. L'organisation ne devrait rien cacher et devrait tout conserver. Elle pourrait éventuellement mener des recherches sur l'état du stockage et des déchets. Il est important qu'il existe un corpus de textes sur la géologie, les données exactes sur les déchets, les propriétés du stockage, etc. Cela deviendrait une sorte de 'bible' des déchets radioactifs.

À long terme - jusque dans un futur lointain -, comme nous ne savons pas si dans 100.000 ans, on nous comprendra encore ou si quelque chose sera connu de nous, il faudrait développer un "langage universel" pour la communication avec les "générations futures". Cela pourrait se faire à travers des pictogrammes, des dessins, etc.

Recommandation 13. Nous recommandons que l'enfouissement des déchets radioactifs puisse être réversible à certaines conditions : avancées scientifiques, sécurité sanitaire, optimisation financière.

Thème : International

Recommandation 14. Il faut prendre en compte la possibilité d'un stockage international, en envisageant une répartition territoriale et en trouvant une approche optimisée sur le plan technique, géologique et économique. La sécurité doit être la priorité absolue.

Recommandation 15. Les pays qui organisent un stockage international doivent obtenir une compensation juste. Il convient d'appliquer une clé de répartition appropriée, tenant compte de la quantité de production et de la consommation d'électricité d'origine nucléaire.

Recommandation 16. Les pays/régions où le stockage est organisé, et qui sont donc disposés à prendre les risques associés, doivent être indemnisés. Il est important que la compensation versée soit utilisée pour l'entretien du site de stockage et pour soutenir la région où se trouve le site de stockage.

Recommandation 17. Il serait souhaitable de mettre en place une organisation internationale commune (partant du niveau européen), agissant comme centre de connaissances et d'expertise en matière de stockage géologique et garantissant l'expertise. Cette organisation veillerait à l'élaboration d'un plan le plus efficace possible pour le stockage des déchets radioactifs, favoriserait le partage de connaissances entre les pays et encouragerait la sensibilisation. Tout cela dans le but d'augmenter l'efficacité, de diversifier les territoires-candidats, de partager connaissances et expertise, et de sensibiliser la population.

Recommandation 18. Il est important de créer une institution européenne qui assure la sécurité, la planification et la gestion des déchets radioactifs. Pour y parvenir, des normes et des standards européens doivent être établis afin de garantir la sécurité et la gestion. Pour assurer la neutralité, il est crucial de veiller à ce que le plan international soit mis en œuvre malgré les conflits internes ou les différends entre États membre. Cette institution devrait se concentrer sur les normes et standards UE, résoudre les conflits et désaccords, garantir la représentativité et diversité des États membres participants.

Conclusion finale

À condition que l'on prenne au sérieux nos recommandations, en tant que groupe des jeunes, nous pouvons valider la décision de principe prise par le gouvernement belge en faveur du stockage géologique.

Cette conclusion finale a été largement acceptée par la grande majorité des 125 jeunes présents lors du Sommet des Jeunes.

